



ANIÈRES



COMMUNICATIONS DE L'EXÉCUTIF

SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2019

9 OCTOBRE 2019

Le Conseil municipal a pris acte de la prestation de serment de Mme Claire THIBAUT BULLIARD, nouvelle Conseillère municipale dans le groupe PLR. Il lui est souhaité plein succès dans cette nouvelle fonction.

Le Conseil municipal a voté la délibération suivante :

Délibération N° 2015-2020 - D – 117

A la majorité, la proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de TTC 6'600'000 F destiné aux travaux de rénovation et transformation de la mairie, sise route de la Côte d'Or 1, parcelle N° 5571/RF 42, propriété de la commune d'Anières.

L'Exécutif a répondu à la motion suivante :

Motion 2015-2020 - M 015 A : LUTTER CONTRE LE FLÉAU DES DECHETS SAUVAGES (LITTERING)

Réponse de l'Exécutif

Afin de répondre à cette motion et l'Exécutif partageant la volonté de lutter contre le fléau des déchets sauvages (Littering) informe des points suivants :

- Rédaction d'un « tout ménage » expliquant les enjeux et les démarches en cours d'analyses. Article dans le bulletin « Côté Anières ».
- Acquisition de cendriers portables, distribution lors de la soirée du 1^{er} août 2019. A disposition à la mairie.
- Commande de diverses affiches sur les déchets à poser dans les endroits stratégiques (abribus, places de jeux, école, espaces publics, voire également lors des manifestations).
- Engagement éventuel de « Gardes auxiliaires » pour la surveillance des zones agricoles (chiens, déchets, etc.). Sujet porté à l'ordre du jour de la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ».
- Participation d'Anières à la 1^{ère} compétition de ramassage de déchets en Europe « Lemman green trophy » (un défi sportif, une aventure humaine, un défi environnemental) – fin août, début septembre 2020. Un montant a été porté dans le budget 2020 pour cette manifestation.
- Organisation d'une journée de nettoyage sur la Commune (comme cela avait été fait il y a quelques années pour le nettoyage des abords du Nant-d'Aisy, la dernière en 2006).

En ce qui concerne le mobilier urbain, cet élément est en cours d'études dans le dossier relatif à l'embellissement de la Commune – (Volet PDCom).

Pendant la séance, d'autres propositions ont été faites et seront étudiées par l'Exécutif.

Le Maire a présenté le projet de budget 2020, qui a été renvoyé à la commission des finances pour études, avant que le Conseil municipal vote les délibérations y relatives le mardi 12 novembre prochain.

Le résultat du projet de budget, au 9 octobre 2019, présente :

Revenus : CHF 17 684 687.00

Charges : CHF 17 543 365.00

Soit un excédent de revenu de

CHF 141 322.00

Le Conseil municipal a donné son accord pour renvoyer cet objet en commission pour traitement, soit :

- Etude des nouveaux statuts de l'ORPC Lac à la commission "Assainissement, routes, sécurité, développement durable".

[Pour plus de détails, voir l'affichage public \(panneaux à la mairie, au centre du village et à Chevrens\)](#)

[Après approbation par le Conseil municipal, les procès-verbaux des séances peuvent être consultés dans leur intégralité sur CMNet ou à la mairie](#)